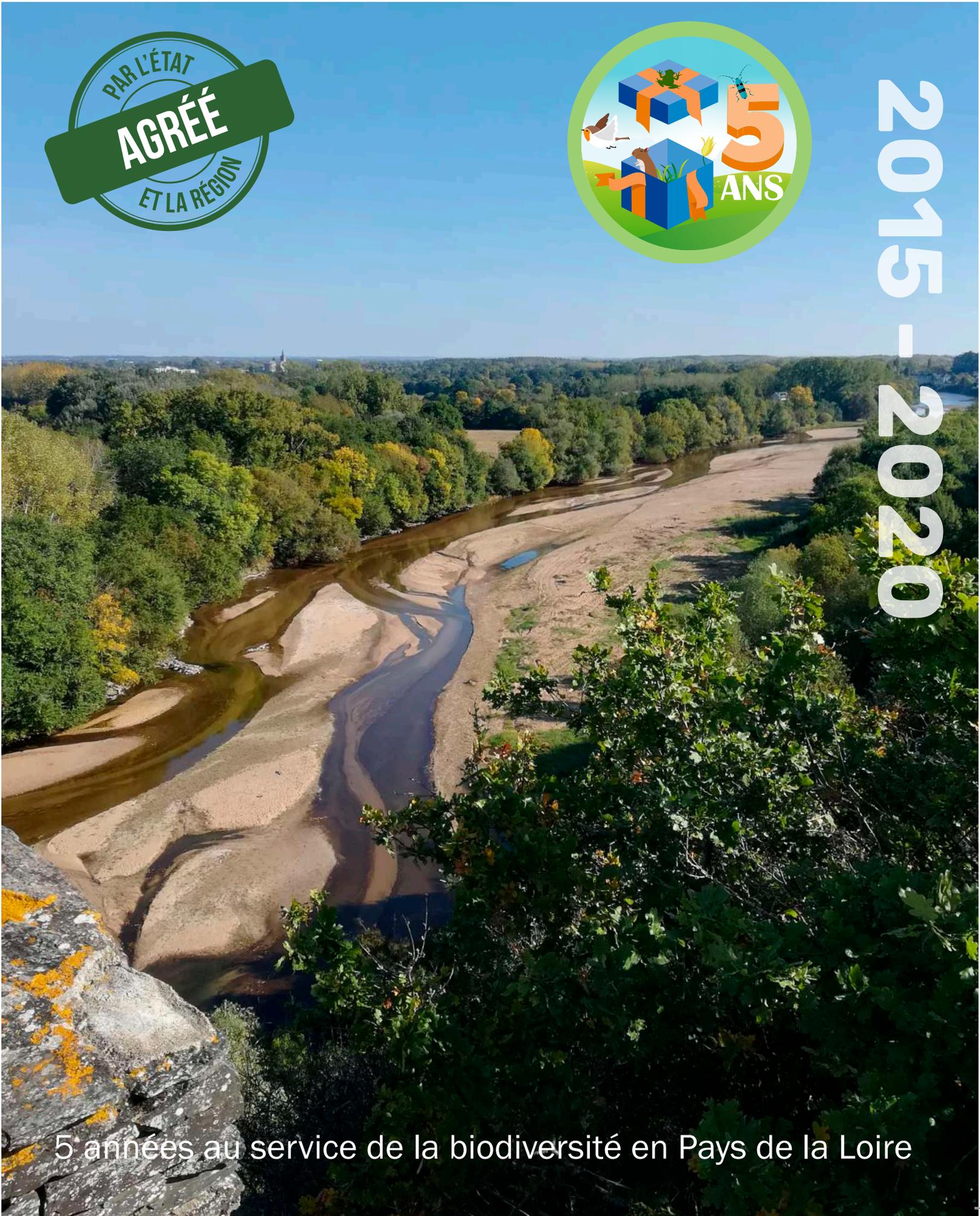




2015 - 2020



5 années au service de la biodiversité en Pays de la Loire



Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, agréé au titre des articles L.141-1 et L.414-11 du Code de l'environnement, assure depuis 5 ans des missions d'Intérêt général en faveur de la biodiversité et de la préservation des espaces naturels de la région.

Conformément au Plan d'actions quinquennal approuvé par l'Etat et la Région en 2017, le Conservatoire déploie son action en lien étroit avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires autour de 4 axes d'intervention :

Axe 1 : Connaître, préserver, gérer, valoriser les espaces naturels

Axe 2 : Animer les territoires

Axe 3 : Accompagner les politiques publiques

Axe 4 : Animer et participer aux dynamiques de réseaux

Connaître - préserver gérer - valoriser

Le Conservatoire participe à la préservation et la valorisation des sites naturels et de la biodiversité à l'échelle régionale. Par ailleurs, il contribue à l'enrichissement de la connaissance sur le patrimoine naturel et base son intervention sur une expertise technique et naturaliste forte, mobilisée en interne et auprès de multiples partenaires. Ceci afin de proposer des stratégies d'intervention cohérentes, adaptées et concertées.

Accompagner les politiques publiques

Le Conservatoire accompagne les acteurs des territoires pour les informer des différentes politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité. Il les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets et dans la prise en compte des écosystèmes, sur la base de conseils et d'appuis techniques et méthodologiques. Son action s'inscrit dans le cadre de politiques publiques de l'Union Européenne, de l'Etat, du Bassin Loire-Bretagne, de la Région et des Départements.

Animer les territoires

Le Conservatoire a une mission statutaire d'accompagnement des collectivités territoriales en matière de gestion d'espaces naturels et d'appui à l'émergence, voire d'animation, de projets de territoire visant la préservation, la restauration, la gestion des espaces naturels remarquables et des trames vertes et bleues des territoires.

Animer et participer aux dynamiques de réseaux

Le Conservatoire participe à la mise en relation des gestionnaires d'espaces naturels. L'animation d'un réseau régional sur les Espèces exotiques envahissantes, le développement et la mise en œuvre de programmes régionaux d'actions en faveur des tourbières et des coteaux secs ou le rôle qu'il joue dans l'organisation du partage des données naturalistes s'inscrivent dans le cadre de cette mission.



Alain LAPLACE,

Président du Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire (depuis 2019)

Loïc BIDAULT,

Ancien Président du Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire (2015-2019)



L'édito

Du désir partagé à la réalité, le 1er avril 2015 concrétisa un cheminement de plusieurs années, durant lequel le Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe et le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents se sont fortement investis, avec leurs responsables et salariés et leurs cultures respectives pour construire le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire. Porté par de nombreux acteurs de la biodiversité, ce Conservatoire rejoignait alors le réseau des Conservatoires d'espaces naturels.

L'arrivée de ce nouvel intervenant en Pays de la Loire générait à la fois des attentes mais aussi quelques craintes, les organismes œuvrant dans le domaine de la biodiversité, voire du foncier, étant déjà présents à différentes échelles territoriales. 5 ans de travail en partenariat traduisent aujourd'hui le parcours accompli.

Pendant ces premières années l'enjeu fut de se faire connaître et reconnaître, de créer un climat de confiance à travers une gouvernance pluraliste et ouverte, et une stratégie opérationnelle traduite dans le Plan d'actions quinquennal agréé par l'État et la Région.

Aujourd'hui le Conservatoire s'appuie plus que jamais sur la dynamique du réseau des Conservatoires d'espaces naturels et a désormais la structure et la stabilité nécessaires pour agir au service de la nature, de la biodiversité et de l'environnement. Nous le devons à tous nos adhérents et à tous nos partenaires qui nous font confiance car comme le dit notre devise, « Agir ensemble c'est notre nature ». Cette date anniversaire du 1er avril était située en plein confinement dû à la crise sanitaire. Comment ne pas évoquer cette crise qui pointe les problèmes générés par la déforestation, l'urbanisation, l'industrialisation effrénées qui, en réduisant les habitats naturels ont grandement fragilisé le vivant, les espèces, l'humain, la Terre.

Pour autant faut-il que nous baissions les bras ? Il est trop tôt pour dire ce que sera l'après Covid-19. L'espoir et notre volonté voudraient que nous soyons plus acteurs du changement, que nous renforçons nos actions, que le Plan d'actions quinquennal soit adapté, que nous participions à une relance environnementale par des travaux de protection et de restauration des milieux et des espèces en partenariat avec les collectivités, les associations, les entreprises, les bénévoles, etc. Pour tout cela nous aurons besoin de savoir-faire, de savoir-être et des compétences développées au cours de ces 5 années : médiation entre acteurs et partenaires, compétences naturalistes, connaissance des milieux, gestion d'espaces naturels, maîtrise d'usage et foncière, financement des projets...

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire y est prêt, au service de toutes, de tous et de la nature.

Saisissons notre chance et saisissez la vôtre, en soutenant le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Alain LAPLACE et Loïc BIDAULT



Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Les CEN en France

Agir pour la nature dans les territoires

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble 24 Conservatoires d'espaces naturels sur l'ensemble du territoire français.

Depuis près de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. 3 440 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par les Conservatoires d'espaces naturels dans 3 891 communes. Ce réseau dense contribue à la « Trame verte et bleue » du territoire national.

Les Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, non militantes mais engagées. Depuis l'origine, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, ils sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique.

Les Conservatoires tissent des relations partenariales et complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire, notamment avec les autres gestionnaires de milieux naturels. Ils accompagnent également la mise en œuvre de politiques contractuelles : animation de sites Natura 2000, gestion d'Espaces naturels sensibles des Départements, de Réserves naturelles...





Christophe LÉPINE, Président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire d'espace naturels des Pays de la Loire est le dernier né de la grande famille des Conservatoires d'espaces naturels ! J'ai eu la chance de travailler avec beaucoup d'entre vous à sa mission de préfiguration, il y a quelques années déjà, jusqu'à sa naissance officielle il y a 5 ans. Et quel bonheur de voir le chemin parcouru. Il déploie comme les 24 Conservatoires, l'ensemble des actions chères à notre réseau au travers de la démarche « Connaitre, Protéger, Gérer, Valoriser et Accompagner ». Fortement impliqué dans plusieurs actions transversales au cœur de notre réseau, notamment en lien avec le programme Loire animé par la Fédération ou l'appui à la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser », le Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire contribue à la reconnaissance de notre réseau comme l'un des premiers acteurs de préservation de la nature en France avec près de 3 500 sites gérés. Je me félicite par exemple du déploiement de projets innovants d'envergures nationale et européenne tels que le PNA Sonneur à ventre jaune ou encore le Life Sallina. C'est le réseau entier des Conservatoires d'espaces naturels qui rayonne au travers de ces projets ! La reconnaissance par le grand public est l'un des nouveaux enjeux à relever pour les prochaines années. La Fédération sera présente au côté du Conservatoire pour appuyer le développement de l'assise citoyenne et soutenir l'ensemble de ses actions face aux grands défis à relever pour préserver la nature au cœur des territoires !

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels en 2020



178 000

hectares de nature protégée



3 238

animations locales

70 000

participants



La gestion de

35

Réserves naturelles nationales

76

Réserves naturelles régionales



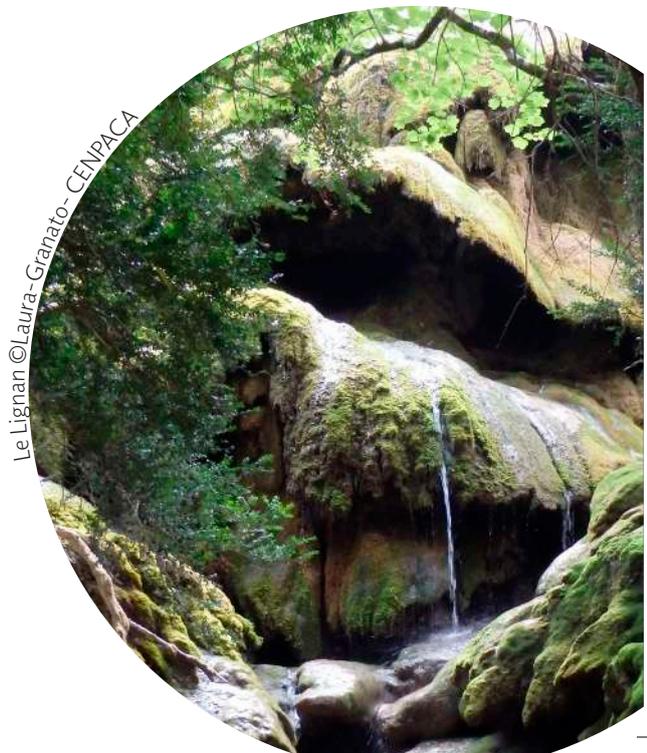
6 000 000

de visiteurs chaque année sur les sites gérés par les Conservatoires



250

sites Natura 2000 animés

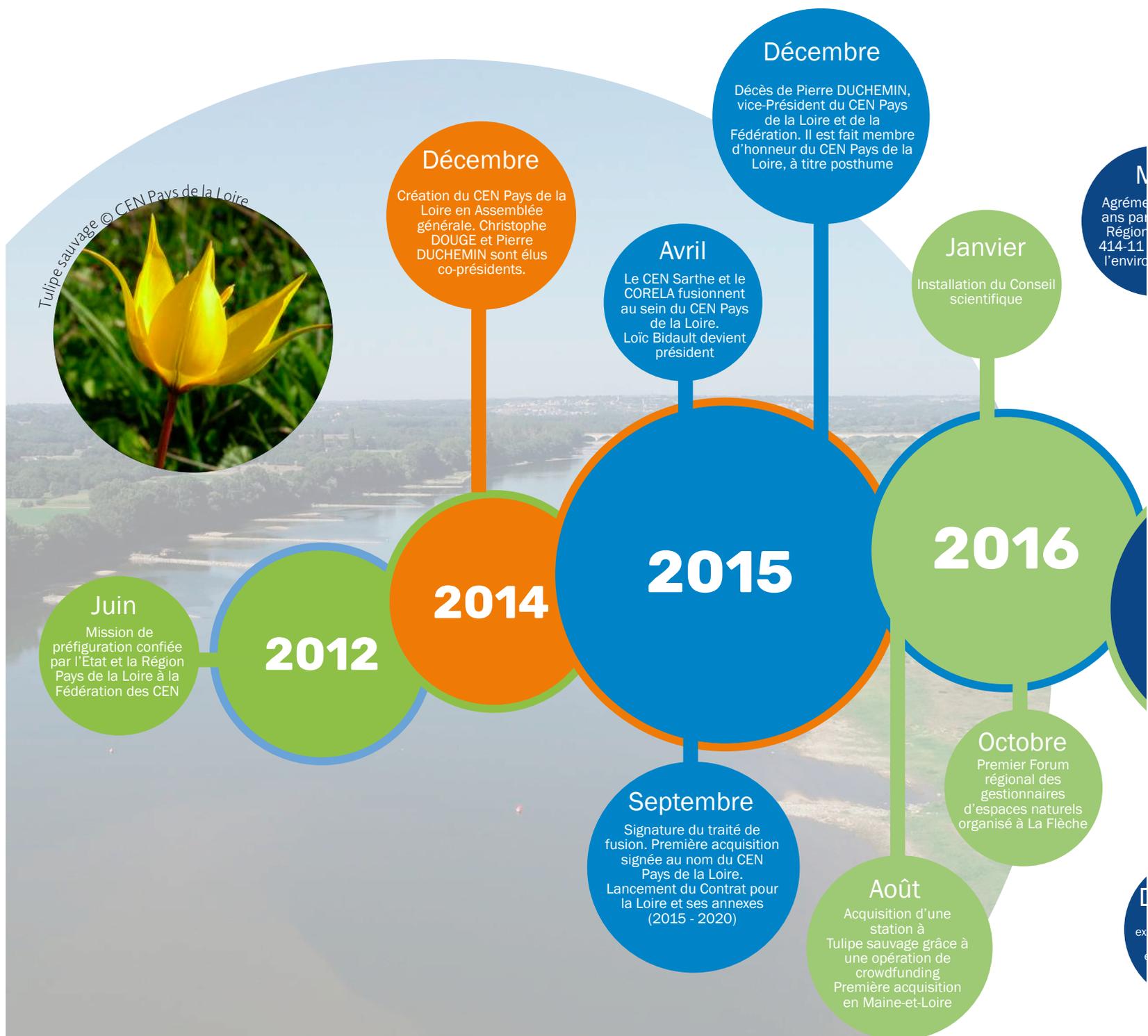


Le Lignan © Laura-Granato - CENPACA

Histoire du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire est l'un des derniers nés de la grande famille des Conservatoires d'espaces naturels.

Il a été créé le 17 décembre 2014 à l'issue d'une mission de préfiguration animée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, à la demande de l'État et de la Région des Pays de la Loire. Il est issu de la fusion, le 1er avril 2015, du Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe et du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (CORELA).



Lancement du projet LIFE Sallina 2018



Signature de l'agrément par l'Etat et la Région - 2017





Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire : organisation et vie de l'association

Le Conservatoire est une association de type loi 1901 qui mène des actions d'intérêt général. Il est constitué de 17 membres de droit (7 représentants des collectivités territoriales, 1 représentant des acteurs économiques et 9 représentants des organismes qualifiés) et de plus de 100 membres actifs. Ces derniers sont répartis en quatre collèges : collectivités territoriales, associations, acteurs économiques et individuels. La gouvernance du Conservatoire est organisée autour de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Bureau de l'association. L'équipe technique est chargée de mettre en œuvre le projet associatif. Le Conseil scientifique est régulièrement sollicité pour conseiller et accompagner l'action du Conservatoire.

Les membres du Conservatoire en 2019

• Membres de droit

Conseil régional des Pays de la Loire • Conseils départementaux de la région Pays de la Loire • France nature environnement Pays de la Loire • Coordination régionale de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) • Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire • Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire • Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Bretagne et des Pays de la Loire • Fédération régionale des chasseurs (FRC) des Pays de la Loire • Association régionale des Fédérations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Pays de la Loire • Parcs naturels régionaux • Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) des Pays de la Loire • Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire

• Collectivités territoriales adhérentes

Ancenis-Saint Géréon (44) • Couëron (44) • Lavau-sur-Loire (44) • Le Cellier (44) • Guérande (44) • Montrelais (44) • Oudon (44) • Nantes Métropole (44) • Savenay (44) • Saint-Sébastien-sur-Loire (44) • Syndicat mixte Loire et Goulaine (44) • SIAP du Val Saint Martin (44) • Béhuard (49) • Chalonnes-sur-Loire (49) • Champtocé-sur-Loire (49) • Denée (49) • Fresnay-sur-Sarthe (72) • Gennes-Val de Loire (49) • La Ménitré (49) • La Possonnière (49) • Loire Authion (49) • Montsoreau (49) • Mûrs Erigné (49) • Orée d'Anjou (49) • Rochefort-sur-Loire (49) • Saint-Clément-des-Levées (49) • Communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire (49) • Savennières (49) • Saint-Germain-des-Prés (49) • SIMB Evre - Thou - Saint-Denis (49) • Syndicat Layon Aubance Louets (49) • Avoise (72) • Ballon-Saint-Mars (72) • Vaas (72)

• Associations adhérentes

AAPPED - Association agréée des pêcheurs professionnels en eau douce de Loire-Atlantique • Association culturelle du Canal de la Basse Loire (ACCAM) • Association de protection du Narais et de son Environnement (APNEE) • Association des Maires de Loire-Atlantique • Atlas entomologique régional • Bretagne Vivante - SEPNEB • Comité pour la Loire de Demain - CLD • EDEN • Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL) • Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération départementale des chasseurs de la Loire Atlantique • Grain de sable et pomme de pin • GRETIA • Groupe Chiroptères Pays de la Loire • Groupe sarthois ornithologique • La Cicadelle • Loire pour tous • Maison de Loire en Anjou • MFR les Forges • MNLE Pays de Loire Naturellement • Regards Natures • Sauvegarde de la Loire angevine • Sauver La Loire • SCIRPE • SEPENES • Société mycologique de Sarthe • Terre de Liens Pays de la Loire

• Acteurs économiques adhérents

Cave Robert & Marcel • EDF - Délégation Régionale Pays de la Loire • GAEC La Grande Prairie • RTE • UNICEM Pays de la Loire

• Individuels adhérents

34 membres



Le Conseil d'administration

Élu par l'Assemblée générale, le Conseil d'administration est composé de 30 membres. Il rassemble l'État, la Région des Pays de la Loire, des représentants d'autres collectivités territoriales, des particuliers, des associations de protection de la nature, des entreprises et acteurs économiques, des organismes qualifiés, acteurs de l'espace rural et de la protection de la nature. Le Conseil d'administration définit les orientations et les programmes d'actions du Conservatoire (Plan d'actions quinquennal) et décide des acquisitions foncières. Il se réunit environ 4 fois par an.

Le Bureau

Élu par le Conseil d'administration, le Bureau est composé de 7 membres en 2020 : le président, Alain LAPLACE, deux vice-présidents, Martine CHARLES et Guy BOURLES, une secrétaire Laurence BACHELIER, un trésorier, Gilles PAINÉAU et son adjoint, Jean-Jacques ROUSSEAU. Le Bureau veille à la bonne mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration et assure la gestion courante de l'association et de l'équipe salariée.

Le Conseil scientifique

Présidé depuis sa création par Arnaud de LAJARTRE, le Conseil scientifique est composé de 19 membres, choisis pour leurs compétences scientifiques et techniques.

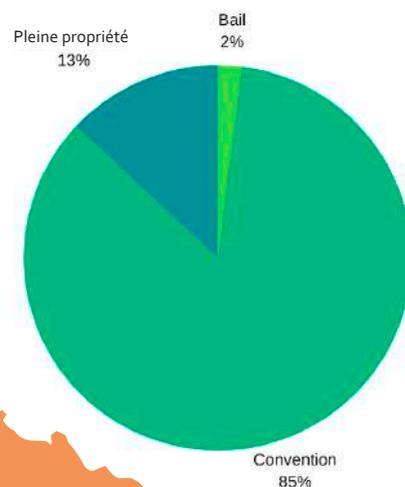
Le Conseil scientifique, dont le rôle est consultatif, est sollicité sur différents sujets : la stratégie d'intervention du Conservatoire (notamment son Plan d'actions quinquennal), les sites et périmètres d'intervention par la maîtrise foncière et d'usage, le contenu des programmes de conservation, etc. Le Conseil scientifique veille au bien-fondé des projets entrepris par le Conservatoire.



Les sites naturels préservés et gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Pour préserver les sites et les milieux naturels des Pays de la Loire, le Conservatoire intervient notamment par la maîtrise foncière et d'usage, c'est à dire en se rendant propriétaire de terrains ou en passant des conventions auprès de propriétaires privés ou publics.

Au 1er janvier 2020, le Conservatoire gère plus de 451 hectares (dont 57 ha en pleine propriété) répartis sur 16 sites naturels dont 4 Réserves naturelles régionales et 6 sites labellisés «Espaces naturels sensibles».



Le Conservatoire, par son action, participe à la préservation des espaces naturels remarquables des Pays de la Loire. Il est acteur et contributeur de la mise en œuvre du Schéma régional des aires protégées. Il agit de concert avec l'ensemble des acteurs départementaux et régionaux toujours en complémentarité et dans le respect des prérogatives de l'ensemble des partenaires.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16

Mais aussi d'autres sites en projet...

Estuaire de la Loire (44), Marais des Faillies Brières (44), Cavit      Chiropt  res des Herveaux (49), Station    Ail des landes de Kerlouis (44), Bocage de la Gougeonni  re (72)



Les programmes portés par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Le Conservatoire s'implique dans de nombreux programmes de portée régionale ou plus locale, visant la conservation et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité.



Le Life Sallina

Le projet Life Sallina 2018-2023, est coordonné par la Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande, Cap Atlantique, et implique le Syndicat mixte du bassin versant de la Baie de Bourgneuf (44), la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier (85), le Syndicat d'aménagement hydraulique Sud-Loire (44/85) et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.



Ce projet a pour objectif la préservation de la biodiversité des marais salés et salants des Pays de la Loire. Il s'agit en particulier de :

- Restaurer au moins 390 hectares de marais salés ou salants ;
- Gérer les espèces exotiques envahissantes, notamment le Ragondin et le Baccharis ;
- Développer des pratiques de gestion pérennes et durables, notamment avec les paludiers et sauniers ;
- Développer les connaissances ;
- Sensibiliser le public et les acteurs locaux.

Dans le projet Life Sallina, le Conservatoire est notamment chargé de l'animation foncière, c'est-à-dire de passer des conventions avec les propriétaires, privés ou publics, afin d'engager les travaux de restauration des milieux naturels. Au 31 décembre 2019, 46 propriétaires ont déjà accepté de s'engager avec le Conservatoire, sur plus de 60 hectares. Le Conservatoire porte aussi diverses actions de communication liées au projet.

Gestion et restauration de l'écosystème alluvial en vallée de la Loire, de la Corniche angevine à la Confluence Loire/Maine

Ce programme, achevé début 2020, visait la restauration et la gestion des espaces naturels emblématiques du val de Loire : prairies inondables, atterrissements naturels, coteaux, mares, etc.

Animé en lien étroit avec les collectivités territoriales, notamment les Communes, la mise en œuvre de ce projet piloté par le Conservatoire s'appuyait aussi sur la collaboration de nombreux organismes partenaires : CPIE Loire Anjou, LPO Anjou, Chambre d'agriculture, Mission bocage, Fédération régionale des chasseurs...

Au total, pendant la période 2017-2020, ce programme a permis la restauration de 12 mares, de plus de 400 mètres linéaires de haies très patrimoniales.

7 hectares de peupleraies ont été reconvertis en prairies ou boisements plus spontanés et 12 hectares d'atterrissements sont désormais gérés par le pâturage en mobilisant un éleveur local.

Le Contrat pour la Loire et ses annexes 2015-2020

Au cours du XX^{ème} siècle, le lit de la Loire s'est largement incisé. La fonctionnalité des milieux naturels liés à la Loire est de ce fait altérée.

Dans le but de rééquilibrer le lit de la Loire et de restaurer la continuité et les fonctionnalités hydro-écologiques de la Loire et de ses annexes fluviales, l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire, Voies Navigables de France et un ensemble de maîtres d'ouvrage locaux, se sont engagés, depuis 2015, pour la mise en œuvre du Contrat pour la Loire et ses annexes.

Le GIP Loire-Estuaire et le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire assurent conjointement l'animation de cette programmation pluriannuelle.

Des opérations structurantes de remodelage des épis, l'aménagement d'une zone de transition entre la partie fluviale et la partie fluvio-maritime, la réouverture de plusieurs bras secondaires sont menés en concertation avec les acteurs du territoire.

Le Conservatoire intervient plus particulièrement en appui des maîtres d'ouvrages impliqués dans la restauration des annexes fluviales. 18 annexes ont bénéficié d'actions de restauration depuis 2015.

Le Life Natur'Army

Depuis 1994, les Conservatoires d'espaces naturels ont noué des partenariats avec le Ministère des Armées pour assurer la gestion des vastes espaces naturels qui relèvent de sa compétence.

En Pays de la Loire, le Conservatoire a signé une première convention de partenariat avec le Ministère des Armées pour la gestion du camp d'Auvours (Sarthe) en 2014.

Sur ce site, un plan de gestion a été élaboré en 2015 et les premiers travaux de restauration des tourbières ont été mis en œuvre dès l'automne 2016.

Depuis 2019, le Conservatoire est partenaire du Life Natur'Army, piloté par le Ministère des Armées, avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

Grâce à ce programme, le Conservatoire devrait étendre son action sur d'autres sites militaires de la région et développer des méthodes de travail pour accompagner une montée en puissance de l'Armée en matière de préservation de la biodiversité : meilleure prise en compte de la réglementation, porté à connaissance sur les données « biodiversité », etc.



Loire - © P. Caharel





Drosera rotundifolia - © CEN Pays de la Loire

Le PRAT : Programme régional d'actions en faveur des Tourbières

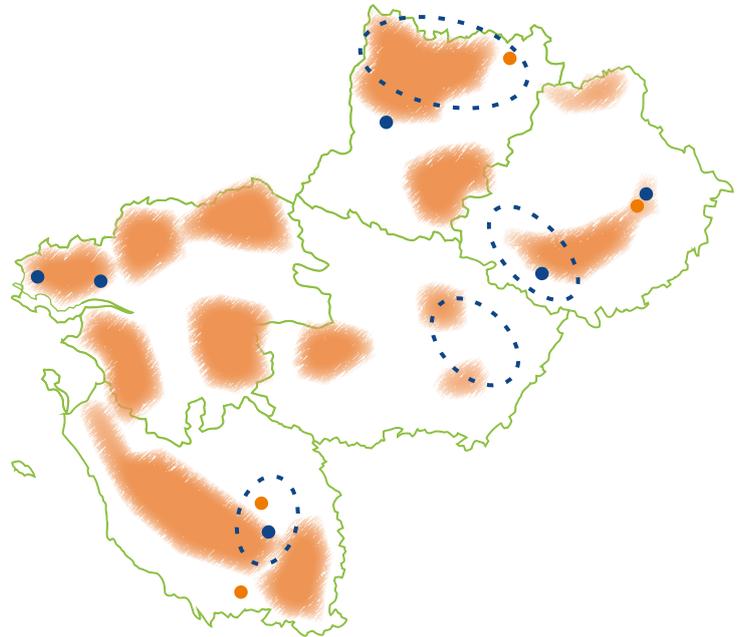
Depuis 2017, le Conservatoire anime un Programme régional d'actions en faveur des tourbières.

Les tourbières sont des zones humides précieuses qui remplissent des rôles multiples : régulation du cycle de l'eau, stockage du carbone, accueil d'une biodiversité adaptée à ces écosystèmes complexes.

Ce Programme comprend à la fois des actions visant à préciser la localisation et les caractéristiques des tourbières des Pays de la Loire, à impulser des actions de restauration de « sites pilotes » et à fédérer les différents partenaires intéressés par les tourbières.

Depuis 2017, le Programme a mobilisé plus de 25 partenaires, qui ont permis la pré-localisation de 70 000 sites tourbeux en Pays de la Loire et la restauration de 6 « sites pilotes ».

-  : Principaux secteurs à enjeux pour les tourbières
-  : Sites pilotes faisant l'objet de travaux de restauration
-  : Sites faisant l'objet d'études plus poussées
-  : Territoires concernés par un inventaire des tourbières



Coteau des Caforts - © CEN Pays de la Loire



Le PRAC : Programme régional d'actions en faveur des coteaux secs

En s'appuyant sur la dynamique impulsée par le Programme régional d'actions sur les tourbières, le Conservatoire développe un Programme d'actions sur les coteaux secs. En effet, les paysages de coteaux, sur substrat calcaire ou acidiphile, sont aussi le support d'une biodiversité remarquable et menacée. En 2019, le Conservatoire a commencé à travailler, avec ses partenaires, à une meilleure prise en compte de ces milieux naturels. Une prélocalisation des sites de coteaux à enjeux sera établie en 2020 ainsi que le déploiement des premières actions opérationnelles de conservation.

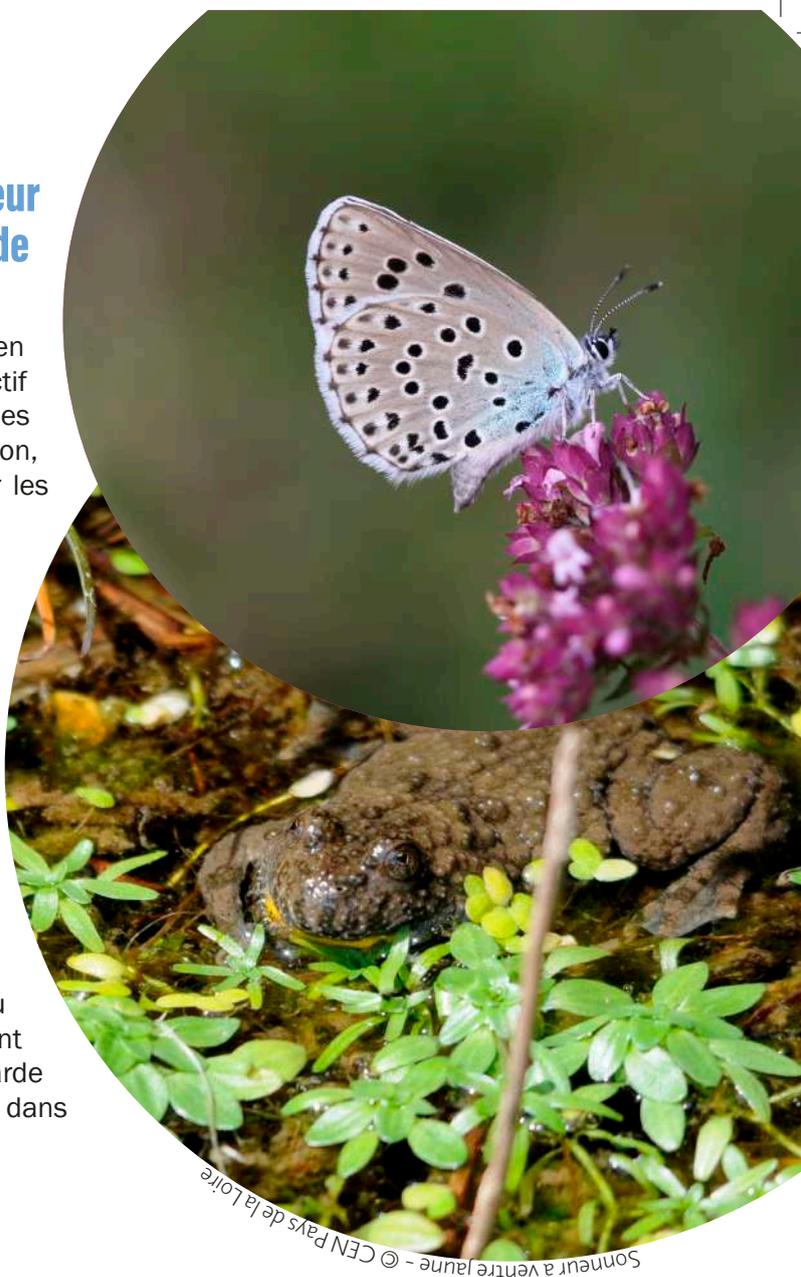
Les Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur du Sonneur à ventre jaune et des papillons de jour

Les Plans nationaux d'actions (PNA), mis en œuvre en France depuis une quinzaine d'années, ont pour objectif le développement des connaissances relatives à des espèces ciblées et la mise en œuvre d'actions de gestion, de restauration, de protection et de sensibilisation, par les acteurs concernés.

Le Conservatoire anime et met en œuvre les déclinaisons régionales de deux PNA, relatifs l'un au Sonneur à ventre jaune et l'autre à plusieurs espèces protégées de papillons de jour.

L'action du Conservatoire vise à assurer la coordination des différents acteurs et à impulser des actions de préservation de ces espèces et de gestion des usages.

A titre d'exemple, depuis 2015 le Conservatoire a mis à jour la carte de répartition du Sonneur à ventre jaune et des papillons Maculinea, suivi par capture-marquage-recapture les dernières populations de Sonneur ou certaines populations de l'Azuré du Serpolet. Il a également accompagné ou impulsé des dynamiques de sauvegarde d'un autre papillon, l'Azuré des mouillères, notamment dans le Baugeois.



Les plans de conservation de la flore patrimoniale des zones humides et du littoral

Depuis le début des années 2000, le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest a élaboré différents plans de conservation d'espèces menacées de la flore.

Le Conservatoire d'espaces naturels et le CBNB, en lien avec Bretagne Vivante, sont impliqués dans la mise en œuvre des plans de conservations de 10 espèces des zones humides ou littorales. L'Ail des landes, la Marsilée à quatre feuilles, l'Ophioglosse des Açores font partie des espèces concernées par les différentes actions mise en œuvre : suivi des stations des différentes espèces, conventionnement et sensibilisation des propriétaires, élaboration de notices des gestions sur les sites à enjeux...



Les réseaux animés par le Conservatoire d'espaces naturels des pays de la Loire

L'animation de réseaux d'acteurs et la mise en relation des gestionnaires d'espaces naturels est une autre mission du Conservatoire. Les espèces exotiques envahissantes, le partage de l'information et de la donnée naturaliste sont autant de thématiques qui sont concernées par ce travail « en réseau ».

Le réseau régional Espèces exotiques envahissantes (EEE)

La région des Pays de la Loire est particulièrement concernée par les espèces exotiques envahissantes. Le réseau régional « Espèces exotiques envahissantes » des Pays de la Loire, animé par le Conservatoire, accompagne les collectivités et gestionnaires de milieux naturels afin d'engager des actions ciblées sur des espèces envahissantes, émergentes ou « installées » de plus longue date.

Le réseau « Espèces exotiques envahissantes », rassemblé autour d'une charte, regroupe près de 90 organismes. Dans l'animation de ce réseau, le Conservatoire s'appuie notamment sur le Conservatoire botanique national de Brest, l'Office français de la biodiversité, POLLENIZ et l'Association régionale des fédérations de pêche.



STRUCTURÉ À L'ÉCHELLE DES PAYS DE LA LOIRE

Le réseau EEE des Pays de la Loire se distingue aussi bien par le nombre important de structures y participant activement (groupes de travail, plénière), que par la diversité des compétences représentées. Il réunit des représentants du monde associatif et scientifique, des services de l'Etat, des établissements publics, des collectivités... Le réseau est animé par le Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire.



PARTENAIRES

Financeurs



Animateur



Référents régionaux



VOTRE PARTENAIRE LOCAL

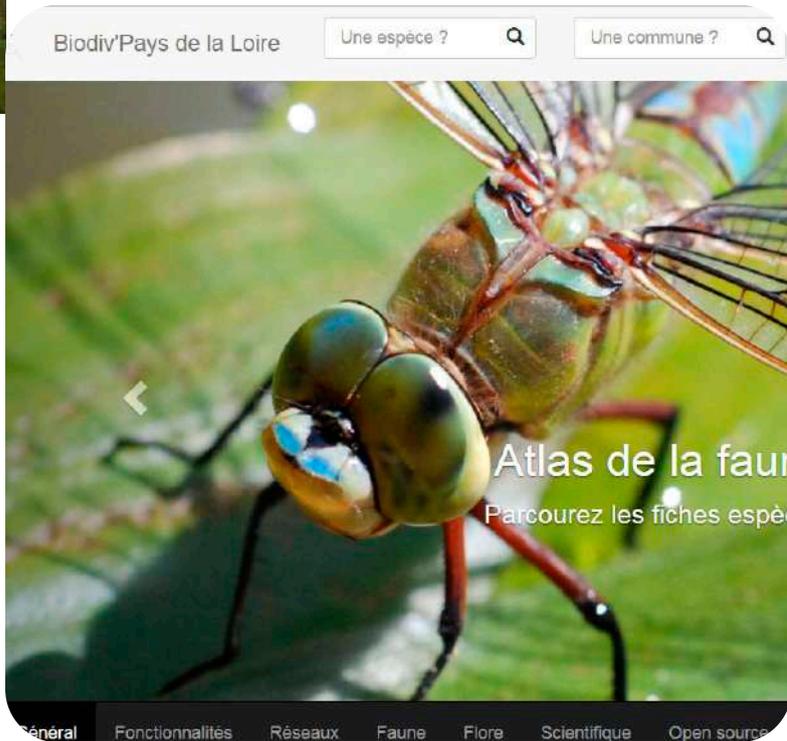


LE RÉSEAU ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES PAYS DE LA LOIRE

ACCOMPAGNER
ECHANGER
SENSIBILISER



Document produit par le CEN Pays de la Loire - Janvier 2020



La mutualisation et la valorisation des données « biodiversité »

L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire rassemble ses observations (faune, flore) dans une base de données naturalistes. Au 1er janvier 2020, celle-ci rassemble près de 255 000 observations. 6 conventions ont été passées avec différents organismes partenaires pour mettre à leur disposition ces données.

Par ailleurs, le Conservatoire a développé un portail web de visualisation des données naturalistes en Pays de la Loire : Biodiv'Pays de la Loire. Celui-ci, s'appuie sur plus de 4 millions d'observations faites par le Conservatoire et ses partenaires : LPO, CPIE, Conservatoire botanique national de Brest, GRECIA, PNR, etc.

Le Conservatoire est également identifié pour animer une plateforme régionale de données, dans le cadre du Système d'information pour la nature et les paysages (SINP) en lien avec l'Etat et la Région.

Les Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire

Depuis 2017, avec la Coordination régionale LPO, le Conservatoire organise les Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels. Chaque année pendant trois jours, près de 300 naturalistes ou professionnels de la gestion de sites naturels viennent échanger et travailler autour d'une thématique commune. En s'appuyant sur cette dynamique, le Conservatoire entend développer un « Pôle gestion », véritable Centre de ressources pour les gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire.

Un annuaire des gestionnaires sera mis en ligne en 2020.





Le Conservatoire d'espaces naturels : partenaire des territoires pour la gestion des espaces naturels

Le Conservatoire accompagne les politiques locales de biodiversité selon plusieurs modalités : accompagnement à l'émergence de projets, appui technique et scientifique, élaboration et mise en oeuvre de plans de gestion de sites naturels.

Menée dans le cadre de convention de partenariat ou de coopération, l'action du Conservatoire s'inscrit pleinement dans la Stratégie régionale pour la Biodiversité de Pays de la Loire

Natura 2000

Le Conservatoire assure l'animation, pour le compte de l'Etat, de plusieurs sites Natura 2000. Pour chacun de ces sites, et en particulier pour celui de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé, il s'agit d'accompagner les agriculteurs dans la contractualisation de mesures agri-environnementales (MAEC) et les propriétaires pour qu'ils s'engagent dans des « Contrats Natura 2000 ». L'animateur Natura 2000 émet aussi un avis sur les projets susceptibles d'avoir un effet sur la conservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire européen. Des comités de pilotage, régulièrement réunis et rassemblant les différents acteurs et usagers, assurent la conciliation des pratiques et usages avec la conservation de la biodiversité.

Stratégie régionale pour la biodiversité (2018-2023)

Le Conservatoire a contribué à la construction de la Stratégie régionale pour la biodiversité 2018-2023, à la demande de l'État et de la Région, et participe à sa mise en oeuvre. Il bénéficie désormais de conventions pluriannuelles d'objectifs avec la Région et la DREAL des Pays de la Loire.

XIème Programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

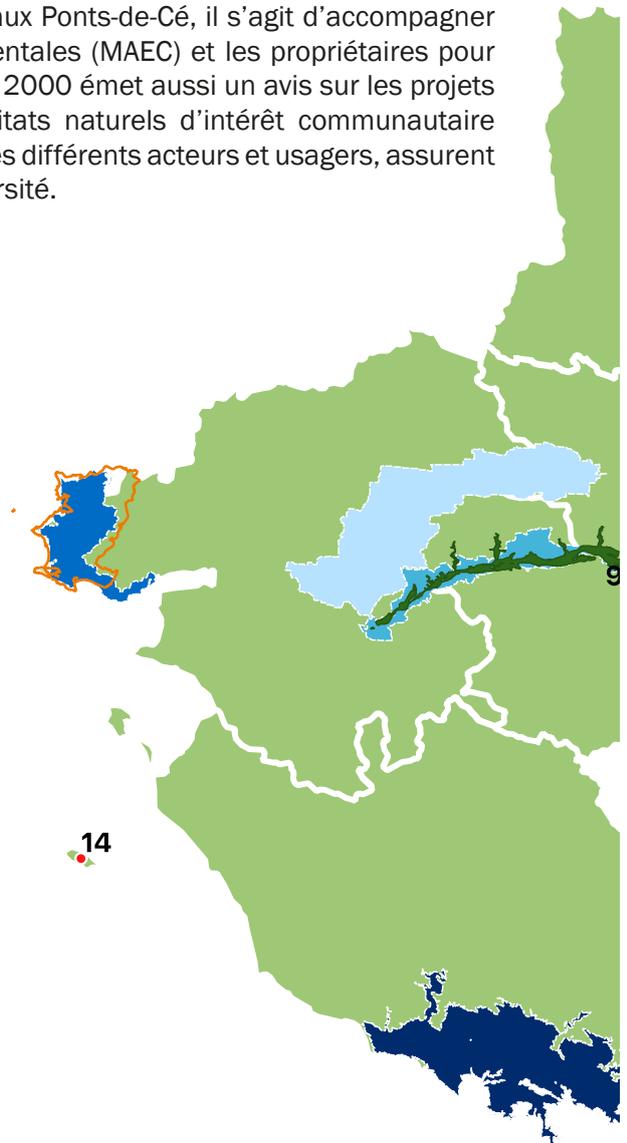
Par son action sur les zones humides, le Conservatoire participe à la mise en oeuvre du XIème programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le Conservatoire est signataire ou partenaire de Contrats territoriaux dans plusieurs bassins versants : Erdre, Marais poitevin, littoral guérandais, Authion...

Selon les enjeux du territoire, le Conservatoire peut faire l'acquisition foncière de zones humides, porter des travaux de restauration des milieux aquatiques, etc.

Stratégie des aires protégées

Les terrains sous maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire sont identifiés comme des espaces faisant l'objet d'une protection forte. Ces sites peuvent, par ailleurs, bénéficier d'autres mesures de protection, comme par exemple être labellisés « Réserves naturelles régionales » par la Région, « Espaces naturels sensibles » par les Départements ou classés par Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB).



Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire : partenaire des entreprises pour la compensation des impacts et l'adaptation des pratiques

Le Conservatoire développe des partenariats avec des entreprises pour la gestion des milieux naturels et la conservation de la biodiversité.

Le Conservatoire travaille également avec des entreprises ou des aménageurs pour la mise en œuvre de mesures compensatoires ou d'accompagnement à des projets ayant un impact environnemental.

Zoom - Partenariat avec Abowind/les Vents de Nord-Sarthe

En accompagnement de l'installation d'un parc éolien à René et Thoiré-sous-Contensor (72) la société Les Vents de Nord-Sarthe, filiale d'Abowind, a soutenu l'acquisition de plusieurs terrains par le Conservatoire d'espaces naturels, en 2019, sur les sites du Coteau de Brière (Villaines-la-Carelle) et de la Colline du Rocher (Ségrie). Des acquisitions complémentaires seront mises en œuvre dans ce cadre en 2020.

Zoom - Partenariat avec le « Golf des 24 h »

À l'initiative du « Golf des 24h » à Mulsanne (72), le Conservatoire réalise un inventaire faune/flore des 45 hectares du parcours de golf. Des conseils pour la gestion du site permettront ensuite de concilier préservation de la biodiversité et pratique sportive.

Zoom - Partenariat avec Loire-Atlantique Développement : mise en œuvre de mesures compensatoires à Guérande

Loire-Atlantique Développement porte un projet d'aménagement d'un éco quartier de 650 logements sur le site de la Maison Neuve à Guérande, pour le compte de la Ville de Guérande. En compensation des impacts de cet aménagement sur les zones humides et les espèces protégées, LAD-SELA a mis en œuvre des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur les espèces protégées et zones humides.

En particulier, LAD-SELA a acquis des terrains et passé des conventions, avec des propriétaires privés non vendeurs, pour engager des travaux de restauration sur le site des Faillies Brières. LAD-SELA et la Ville de Guérande ont souhaité rétrocéder au Conservatoire les terrains acquis ainsi que le bénéfice des conventions passées avec les propriétaires, afin que le Conservatoire continue à en assurer la gestion, l'entretien et le suivi.

Dans ce cadre, une convention de partenariat a été signée et un plan de gestion du site a été élaboré et finalisé début 2020. La rétrocession du foncier sera opérée en 2020, ainsi que les premiers travaux visant à rétablir le pâturage sur le site, en lien avec une éleveuse locale.



- Collectivités conventionnées avec le CEN
- Communauté de communes conventionnée avec le CEN
 - Communes conventionnées avec le CEN
- Site Natura 2000
- Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes
- Contrat territoriaux
- Bassin versant de l'Erdre
 - Contrat pour la Loire et ses annexes de Nantes à Montsoreau
 - Contrat Territorial du bassin de l'Authion
 - Contrat territorial du littoral guérandais
 - Contrat territorial milieux aquatiques cadre du Marais Poitevin

Le Conservatoire d'espaces naturels en actions

Ces actions, initiées par le Conservatoire depuis 2015, sont menées en partenariat avec des acteurs locaux et institutionnels (collectivités locales, partenaires naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels, partenaires agricoles, entreprises...)

2019 / 2020

Préservation et gestion des sites naturels

- Gestion de 16 sites naturels, dont 4 Réserves naturelles régionales (et 6 Espaces naturels sensibles)
- Portage de Contrats Natura 2000 sur les sites du Coteau de Brière et de la Vallée des Cartes
- Elaboration de plans de gestion sur les sites du Bois de la Vieille Vaigue (Marais poitevin) et du Marais des Faillies Brières
- Animation et veille foncières
- Animation en vue de la contractualisation d'Obligations réelles environnementales (ORE)

Animation de réseaux d'acteurs

- Mise en ligne du portail « Biodiv'Pays de la Loire » (plus de 4 millions de données accessibles, en partenariat avec la LPO, l'URCPIE, le CBNB, le GRETIA, les PNR...)
- Préfiguration et mise en œuvre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) des Pays de la Loire
- Animation des déclinaisons régionales des Plans nationaux d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune, et des Maculinea/Papillons de jour
- Organisation des Rencontres régionales des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels en partenariat avec la Coordination régionale LPO
- Animation du réseau régional « Espèces exotiques envahissantes »

Programmes

- Mise en œuvre de plans de conservation de la flore patrimoniale
- Réintroduction de la Marsilée à quatre feuilles en vallée de la Loire
- Réactualisation de l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique et floristique (ZNIEFF) en Sarthe
- Programme régional d'actions en faveur des tourbières
- Programme régional d'actions en faveur des Coteaux secs (inventaires, identification de sites pilotes...)
- Préfiguration de la gestion des espaces alluviaux de la vallée de la Loire par le pastoralisme (Pasto'Loire)
- Co-animation avec le GIP Loire Estuaire du Contrat pour la Loire et ses annexes
- Animation foncière dans les marais de la Presqu'île guérandaise dans le cadre du Life Sallina
- Mise en œuvre du Life Natur'Army en Pays de la Loire

- Mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des milieux naturels de la Vallée de la Loire, entre la Corniche angevine et la Confluence Loire-Maine
- Accompagnement et mise en œuvre de mesures compensatoires
- Animation du site Natura 2000 de la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et des MAEC
- Animation des sites Natura 2000 des Carrières souterraines de la Volonière et de Vouvray-sur-Huisne
- Contribution à la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité des Pays de la Loire et co-animation de la commission « connaissance » du Comité régional pour la biodiversité
- Participation à des instances de concertations régionales et territoriales (SAFER, CLE, CRAEC, ENS, schéma des carrières, Natura 2000...)
- Accompagnement de collectivités dans la mise en place de plan d'actions sur les Espèces exotiques envahissantes
- Mise en œuvre d'actions de conservation en faveur de l'Azuré des Mouillères dans le Baugeois
- Evaluation ou élaboration et accompagnement de plans de gestion sur des sites naturels appartenant à des collectivités territoriales : Marais de l'île d'Yeu (Ile d'Yeu), Coteau des Buttes (Ballon-Saint-Mars), Roche de Mûrs (Mûrs-Erigné), Coteau des Vignes (Fresnay-sur-Sarthe), Boucles du Loir (Seiches-sur-le-Loir), etc.
- Concertation autour du plan de gestion des stations réservoir d'Angélique des estuaires et de Scirpe triquètre, en lien avec Nantes Métropole et la DREAL

Préservation et gestion des sites naturels

- Prise en compte de la biodiversité sur les lignes non circulées avec SNCF Réseau
- Suivis de la biodiversité dans des carrières en lien avec les sociétés LafargeHolcim et Orbello
- Accompagnement et mise en œuvre de mesures compensatoires, avec les sociétés RTE, Abowind-Les Vents de Nord-Sarthe, Valorem, Engie Green
- Diagnostic écologique sur le « Golf des 24h00 » (Mulsanne)

Acquisition et développement de

- Cartographie des habitats du site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes
- Elaboration des listes rouges régionales des Rhopalocères et Odonates, en partenariat avec le GRETIA
- Inventaire, cartographie, diagnostic des affleurements rocheux de la presqu'île guérandaise
- Etude des populations et amélioration des continuités écologiques entre stations de Sonneur à ventre jaune
- Mise en œuvre d'actions de conservation en faveur du Damier de la Succise
- Suivi de l'émergence de la Chalarose du frêne

la connaissance sur la biodiversité

Formation, information, sensibilisation

- Interventions, formations, organisation de chantiers écoles, collaboration sur des projets tutorés avec les Lycées agricoles de Sées et d'Angers-Le Fresne, la MFR des Forges et l'Université d'Angers. Animation d'une formation « initiation/prise de poste sur la biodiversité » pour le Centre de valorisation des ressources humaines de l'Etat (CVRH),

- Etude des populations de Gomphe en vallées de la Loire et du Louet
- Evaluation des MAEC en Vallée de la Loire
- Caractérisation du rôle de la Loire dans la migration des Chiroptères
- Suivi de colonies de chiroptères en vallée de la Loire et en Sarthe
- Expérimentation de la mise en œuvre du protocole Ligéro pour le suivi des zones humides
- Elaboration et animation d'une stratégie foncière pour une intervention coordonnée en vallée de la Loire
- Etude « chapeau » préalable au Contrat pour la Loire et ses annexes
- Accompagnement du SCOT du Pays du Mans (trame verte et bleue)
- Accompagnement gestion de l'ENS « Vallée du Narais » (72)
- Mise en œuvre d'une dynamique régionale pour la connaissance et la préservation des mollusques
- Diagnostic écologique et animation foncière en Vallée des Cartes
- Diagnostics et animation territoriale en vallée de la Romme

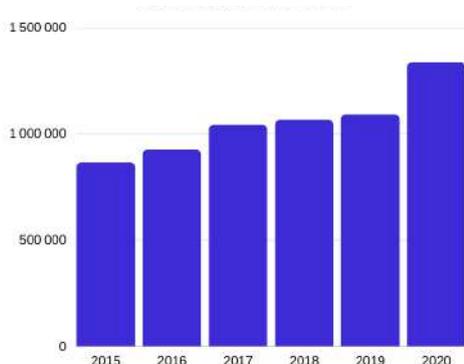


Comptes annuels et bilans

Fruit de la fusion du CORELA et du Conservatoire d'espaces naturels de la Sarthe, le bilan financier en 2015 est constitué de la reprise de l'actif et du passif des deux associations. Les fonds associatifs au 31 décembre 2015 s'élevaient à 339 432 euros.

Les budgets annuels n'ont cessé de progresser et reflètent le développement de l'activité du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire durant les cinq dernières années.

Evolution des produits de 2015 à 2019



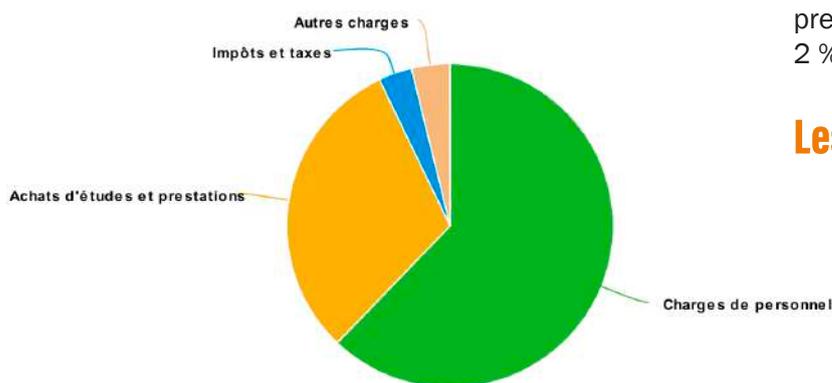
Origine des produits pour l'année 2019



Les principaux partenaires financiers sont le Conseil régional et la DREAL des Pays de la Loire, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et les Départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe.

Les prestations (animation Natura 2000, études...) représentent en 2019 12 % des produits, dont 6 % de prestations fiscalisées. Les adhésions et dons représentent 2 % des recettes.

Total des charges pour l'année 2019



Comme pour les exercices antérieurs, les charges de personnel sont le principal poste des dépenses avec 687 539 euros en 2019, soit 62 % du budget.

Le second poste des dépenses correspond aux achats et prestations, soit 339 814 euros en 2019. Ces dépenses reflètent l'action du Conservatoire : travaux liés à la gestion des sites, portage de projets collectifs, sous-traitance d'études naturalistes.

Les chiffres clés en 2019

35 248 €

Excédent Brut d'exploitation

+ 4 960 €

Résultat net comptable

1 182 093 €

Total des produits

1 106 138 €

Total des dépenses

414 532 €

Fonds associatif au 31 décembre 2019

L'équipe du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

L'équipe technique du Conservatoire compte 18 salariés et accueille régulièrement des volontaires en service civique ainsi que des stagiaires. Cette équipe est répartie sur deux pôles géographiques, à Nantes (siège) et au Mans (antenne Maine-Anjou).



Franck BOITARD
Directeur



Fabrice NORMAND
Directeur adjoint
Actions foncières



Marek BANASIAK
Responsable d'antenne
Maine-Anjou
Référént scientifique



Isabelle HAMON
Assistante de
direction



Catherine GAUDIN
Assistante administrative



Antoine AVRILLA
Chargé de mission naturaliste
et Life Natur'army



Justine CELIS
Chargée de mission SIG
et EEE



Johannic CHEVREAU
Chargé de mission
naturaliste et PNA



Arnaud COCHARD
Chargé de mission botaniste
et cartographie Natura 2000



Célia EL HASSANI
Chargée de mission
gestion de sites - PastoLoire



Émilie GÉNÉRAL
Chargée de mission
Life Sallina



Guillaume d'HIER
Chargé de mission
botaniste et PRAC



Éric LANTUEJOU
Chargé de mission
Responsable travaux



Emmanuel LEHEURTEUX
Chargé de mission EEE et
référént agriculture



Flora MORISSET
Chargée de
communication



Estelle NGOH
Chargée de mission
Natura 2000 Vallée de la Loire



Solène SACRÉ
Chargée de mission
PRAC



Valérie SIMON
Chargée de mission
CLA



Frédéric VAIDIE
Chargé d'études
naturalistes



Thibault BOURNOUVILLE
Volontaire en service
civique



Philippine CARCENAT
Volontaire en service
civique



Amélie LE MUT
Stagiaire
«Affleurements rocheux»



Tristan MADELINE
Stagiaire
«Stratégie foncière»



Mathilde NOBLET
Volontaire en service
civique

Agir ensemble, c'est notre nature !

02 28 20 51 66

accueil@cenpaysdelaloire.fr

www.cenpaysdelaloire.fr

www.biodiv-paysdelaloire.fr

 @cenpaysdelaloire

 @cenpd



Nos principaux partenaires financiers



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL